

*Bulletin de l'association
pour la sauvegarde de
l'Abbaye de l'Étoile*

Association loi 1901

Siège social :

Mairie d'Archigny
86210 Archigny



Page de couverture :

**Messe célébrée à l'Etoile
à l'occasion des 900 ans de l'abbaye**

A l'occasion des 900 ans de l'abbaye de l'Etoile, une Messe a eu lieu dans ce qui reste de l'église abbatiale de l'Etoile, le 20 août 2024, jour de la fête de Saint-Bernard (1090-1153), le grand Abbé de Clairvaux. Cette Messe a été célébrée par notre ami Dom Jean Troupeau, maître des novices à l'abbaye voisine de Fontgombault pour les vivants et les défunt de l'Association et en union avec les moines cisterciens de l'Etoile qui ont vécu dans ces lieux pendant 650 ans.

Nous remercions encore les successeurs directs de Pierre de l'Etoile d'avoir contribué par leur présence à la réussite certaine de ce jubilé.

Éditorial du Président

Vents mauvais sur l'abbaye

Chers amis de l'Etoile,

Inutile de vous cacher la vérité : la situation est grave, l'abbaye de l'Etoile traverse une mauvaise passe. A croire que le sort, pour ne pas dire plus, s'acharne sur cette pauvre abbaye qui ne demande qu'à vivre ou même à survivre. Un bâtiment (l'abbaye) comme un être vivant, quand il souffre, doit faire l'objet d'une attention particulière pour établir un diagnostic construit à partir de l'observation d'un certain nombre de symptômes. Cette étape est fondamentale afin de bien cerner le mal à combattre et pour pouvoir, par la suite, mettre en œuvre les ou les traitements les plus adaptés pour obtenir une guérison le plus rapidement possible.

Le constat et le diagnostic, nous les avons faits depuis longtemps (en priorité, état préoccupant du bâtiment des convers, fuites dans l'abbatiale, chute de pierres sans parler de l'absence totale d'entretien du Carré monastique dans le cloître). Il faut maintenant et, en urgence, passer aux traitements : c'est la responsabilité de la DRAC de réagir sur un monument historique classé en exigeant de Grand Châtellerault, gestionnaire de l'abbaye par délégation de la commune d'Archigny, qu'elle entretienne (je ne dis pas restaure) correctement le bien qui lui a été confié. Le temps nous est compté, à nous de l'employer pour agir avant que l'irréparable ne se produise. Je ne dramatiserai pas à plaisir mais décris la situation telle qu'elle est aujourd'hui, en cette fin 2024.

Au-delà des responsabilités des uns et des autres, j'ai eu la chance et la joie d'accueillir à l'Etoile Frédéric Didier¹, ACMH, le 19 novembre 2024. Il a pu constater *de visu* l'état sanitaire des bâtiments. Il ne s'est pas montré très optimiste sur le devenir de l'abbaye, en raison de son isolement et de son état très dégradé. Il m'a posé la question cruciale : restaurer l'abbaye pour faire quoi ? Il est évident qu'avant de faire d'éventuels travaux, de trouver des investisseurs publics ou privés, nous devons monter un projet réaliste et cohérent. Nous en avons déjà parlé (voir n°54 du Bulletin), nous en reparlerons certainement. François Gauthier, que je remercie sincèrement pour son engagement total au service de l'Etoile, est notre ambassadeur auprès des

¹ Frédéric Didier est architecte en chef des monuments historiques (ACMH), l'un des responsables du château de Versailles

personnalités du monde politique ou culturel qui pourraient nous aider dans cette tâche délicate.

Avant-dernier point et non le moindre : un projet éolien est envisagé à 800 mètres de l'abbaye ce qui en défigurerait les abords et nuirait gravement à son environnement immédiat. Je dis souvent que le paysage n'a pas changé ou si peu depuis le XIIème siècle, ce ne serait plus vrai avec ces pylônes de 200 mètres de haut toisant notre abbaye presque millénaire ! Nous allons naturellement nous battre contre ce projet non justifié aux côtés de l'association qui s'est constituée (« Bas les pales ») et des riverains d'Archigny dont notre ami Jean-Yves Chotard, membre de notre CA.

Dernier élément, dans cette dépression, espérons-le, provisoire, afin de vous donner un tableau général de la situation : la vente de l'abbaye n'est plus un sujet tabou, solution envisagée aussi bien par Grand Châtellerault que par la commune d'Archigny. Une estimation va être faite par les Domaines. On nous a même proposé de l'acheter pour l'euro symbolique ce qui serait parfaitement déraisonnable. En l'état actuel, nous espérons ne pas en arriver à cette extrémité qui compliquerait sérieusement la vie de l'Association. En effet, selon le type d'acquéreur, notre utilité et l'intérêt patrimonial que nous portons à l'abbaye seraient peu ou prou menacés. Vous voyez que beaucoup d'incertitudes planent, en ce moment, sur l'Etoile. C'est le moment de se serrer les coudes et de trouver avec Archigny une solution pérenne pour sortir par le haut de ces turbulences multiples. Que cela ne m'empêche pas de souhaiter un Bon Noël à tous et que l'An nouveau nous apporte, enfin, une lueur d'Espérance.

Olivier DESTOUCHES

DERNIERE MINUTE :

Volontairement, je n'ai pas voulu modifier mon éditorial, estimant qu'il était inutile de crier victoire trop tôt alors que rien n'est encore fait.

Nous avons reçu le 21 novembre, deux jours après sa visite à l'Etoile, un courrier argumenté de Frédéric Didier adressé à Madame Corinne Guyot, conservatrice régionale adjointe des monuments historiques, lui demandant d'agir dans les plus brefs délais, avec photos à l'appui.

Nous remercions bien sincèrement Frédéric Didier de sa démarche auprès de la DRAC, aussi rapide qu'argumentée. Grâce à lui, les choses bougent

enfin en espérant que l'action efficace d'un homme de l'art, ô combien compétent¹, saura avoir une influence favorable aussi bien auprès de la DRAC que de Grand Châtellerault.

La conclusion de toute cette affaire est qu'il ne faut jamais désespérer et que la pesévérance finit toujours par payer. Nous y reviendrons plus longuement dans notre prochain Bulletin avec, en particulier, l'échange de lettres entre les différents protagonistes et les photos commentées prises par Frédéric Didier à l'Etoile. D'ici juin 2025, de l'eau sera passée sous le pont de l'Etoile, n'aggravant pas davantage, nous l'espérons, l'état du bâtiment des convers.



Tiré à part des textes du colloque

Nous avions prévu, après le succès de notre colloque, d'éditer un tiré à part comprenant les interventions des six orateurs, avec leur aimable autorisation, et la présentation du colloque par votre Président. C'eut été, il me semble, un beau cadeau de Noël. N'ayant malheureusement pas tous les textes, nous ne pouvons encore vous l'envoyer. Ce sera, nous l'espérons, avec l'envoi du Bulletin 2025.

Ce document, gratuit pour nos adhérents, récompensera leur fidélité et, pour ceux qui ne sont pas venus au colloque, leur permettra de lire les textes des interventions et d'en apprécier la qualité. Il existait, en outre, une difficulté : la majorité des intervenants s'appuyaient sur un « *power point* » (des photos avec ou sans texte pour illustrer leur intervention) ce qui complique, évidemment, la mise en forme et en pages du document. Nous ferons au mieux !

¹ Frédéric Didier, en plus de ses nombreuses responsabilités, vient d'être élu vice-président des Vieilles Maisons Françaises (VMF).

Vie de l'Association

Rapport financier présenté lors de l'Assemblée générale du vendredi 12 avril 2024 à l'Étoile

Vous aurez noté une augmentation sensible en 2023 des cotisations et des dons ainsi que des produits des différentes manifestations. C'est de bon augure, même si 2024 a été une année exceptionnelle dans la mesure où tout ou presque a été axé sur le colloque des 900ans. Quant à notre « bas-de-laine », il se porte bien.

BILAN DU 31/12/2023

ACTIF			2023	2022
VALEURS IMMOBILISEES			0,00 €	0,00 €
Agencement	Val. Actuelle	Amortis.	Val. Nette	
	20452,63	20452,63	0,00	
Matériel	4129,50	4129,5	0,00	
M. de bureau	8134,49	8134,49	0,00	
	32716,62	32716,62	,	
			0	
IMMobilisation en cours				
STOCKS			2 811,50 €	2 811,50 €
VALEURS REALISABLES			0,00 €	0,00 €
Adhérents				
Factures à recevoir	sub			
Produits à recevoir				
Charges constatées d'avance				
VALEURS DISPONIBLES			22 976,11 €	18 722,97 €
Crédit Agricole			3 268,54 €	4 425,78 €
Livret crédit			4 561,43 €	4 506,99 €
livret A			14 988,54 €	9 632,60 €
Caisse			157,60 €	157,60 €
TOTAL			25 787,61 €	21 534,47 €

fait le 31/12/23

COMPTE D' EXPLOITATION 2023

DEBIT	2023	2022	CREDIT	2023	2022
ACHAT	1 927,09 €	1 129,70 €	VENTES	123,00 €	99,00 €
Achats librairie			Vente librairie	108,00 €	99,00 €
Achats souvenirs			Vente cartes postales		
Divers			Boissons		
Frais manifestations sacem			Souvenirs	15,00 €	
Frais conférences		44,64 €			
Frais spectacles	1 906,29 €	977,51 €	Enveloppes timbrées		
Frais concerts					
voyage					
Fournitures administratives	20,80 €		ACTIVITES	2 905,00 €	1 286,00 €
Achat petit matériel		107,55 €	Entrées	660,00 €	396,00 €
			Conférences	85,00 €	70,00 €
Frais de chantier			Concerts	2 160,00 €	820,00 €
Variation inventaire			Manifestations avoir		
			Spectacles		
SERVICES EXTERIEURS	1 723,45 €	1 808,90 €			
Assurances	641,00 €	628,00 €	SUBVENTIONS		0,00 €
Abonnements			Région		
frais de fonctionnement	59,63 €	39,80 €	soregies		
Annonces publicité			Département		
Frais de bulletin	1 022,82 €	941,10 €	Communauté d'agglomération		
Entretien batiments			Commune d'Archigny		
Don église d archigny		200,00 €	ministère de la culture vitraux		
CHARGES EXTERNES	1 761,59 €	1 754,18 €	PRODUITS DIVERS	6 770,60 €	3 938,00 €
Déplacements	158,60 €	99,89 €	Cotisations et dons	5 160,00 €	2 186,00 €
voyage decouverte			Dons divers	217,60 €	392,00 €
Affranchissements			Produits divers		
Téléphone+internet	139,20 €	121,86 €	Contributions bénévoles **	1 393,00 €	1 360,00 €
contributions bénévoles **	22,79 €	22,43 €			
Frais bancaires	1 393,00 €	1 360,00 €	PRODUITS FINANCIERS	410,38 €	139,61 €
Cotisations adhesion	3,00 €				
Documentation	45,00 €	150,00 €	Subventions virées à résultat		
Charges diverses			Interet compte CA		139,61 €
AMORTISSEMENTS					
RESULTAT EXERCICE (bénéfice)	4 796,85 €	769,83 €	RESULTAT EXERCICE (déficit)		
TOTAL	10 208,98 €	5 462,61 €		10 208,98 €	5 462,61 €

Fait le 31/12/2022

TOTAL

FAIT LE 31/12/2023

Olivette VALET

8080303

Lettre-plaidoyer de François Gauthier

Vous découvrez la lettre-plaidoyer rédigée par François Gauthier et destinée à tous les « décideurs » ou personnalités influentes du monde politique, culturel et, plus généralement, à tous les défenseurs du Patrimoine, matériel ou immatériel.

Naturellement, chacun peut prendre son « bâton de pèlerin », solliciter ses relations ou connaissances afin qu'elles signent ce texte important. Il a pour objectif de crédibiliser notre action, de soutenir nos démarches auprès des élus et, in fine, de sensibiliser non seulement l'opinion publique mais surtout d'éventuels mécènes ou investisseurs publics ou privés. Nous vous informerons de son bon déroulement dans le temps et de l'effet mobilisateur de cette lettre.

M _____

Connaissant votre attachement pour le patrimoine, et au regard d'un sentiment d'urgence, notre association s'adresse à vous.

L'abbaye Notre-Dame de l'Etoile est en danger.

Cette modeste abbaye cistercienne, fondée en 1124, est implantée au nord-est du département de la Vienne, sur le territoire de la petite commune rurale d'Archigny. Isolée dans la Gâtine poitevine, elle se présente au cœur d'une nature tranquille et préservée. Ce site remarquable et d'une grâce émouvante, n'a sans doute pas beaucoup changé depuis le XII^{ème} siècle lorsque Isembaud, son premier abbé, choisit de s'y installer. **Les bâtiments** qui furent ensuite édifiés, et transformés tout au long de la longue histoire de l'Abbaye, **sont en revanche aujourd'hui en grand péril**. Classés Monument historique en 1991, les éléments qui subsistent (église abbatiale, sacristie, logis de l'Abbé et des frères convers, salle du chapitre, parloir et moulin) et qui restituent encore le plan bernardin, ne sont plus entretenus. Le bâtiment des convers, bâti au XIII^{ème} siècle, est en particulier l'objet de graves désordres.

Nous avons été tout récemment alertés par le rapport que M. Frédéric Didier, Architecte en chef des monuments historiques, vient de transmettre le 21 novembre à la DRAC de Nouvelle-Aquitaine et qui établit que ce bâtiment, « **le plus important bâtiment conservé est aujourd'hui en état de péril à court terme, péril auquel il doit être remédié dans les plus brefs délais** »

Alors même que nous avons célébré cette année le 900^{ème} anniversaire de l'Abbaye, nous abordons donc avec une très forte inquiétude les années, voire

les mois qui viennent. Ni la commune d'Archigny, propriétaire, ni la communauté d'agglomération de Châtellerault, gestionnaire déléguée, ne peuvent faire face seules aux indispensables travaux de restauration et à leur financement.

Notre association, en plein accord avec la mairie d'Archigny, entend donc développer rapidement un projet collectif et mobiliser un large partenariat public et privé pour réussir l'entreprise de sauvetage.

C'est dans cette perspective qu'elle souhaite constituer un **Cercle de parainage**. L'idée n'est pas à ce stade de collecter des fonds, mais **avant tout de faire œuvre de plaidoyer**. Nous pensons que le **soutien moral** que pourrait apporter à l'Abbaye des **personnalités telles que vous**, avec d'autres historiens, spécialistes du patrimoine ou experts du monde de l'art et de l'architecture, nous sera d'un grand secours pour le développement de notre projet.

Si des « grandes voix » peuvent simplement s'exprimer pour témoigner de la valeur culturelle et patrimoniale de l'Abbaye et inviter le plus grand nombre à agir pour sa conservation, nos efforts seront sérieusement encouragés.

Concrètement, il vous serait demandé, au terme de la démarche que nous entamons, d'apporter votre signature à un « appel à sauver ND de l'Etoile », dont nous vous communiquerons le texte et qui serait diffusé aux pouvoirs publics, aux acteurs locaux du territoire et aux habitants de la région, via la presse. Seraient ainsi publiquement proclamées l'évidence et la nécessité d'agir.

Nous sommes à votre disposition en Poitou comme à Paris, à votre convenance (cf nos coordonnées infra) pour apporter les informations que vous souhaiteriez pour répondre positivement à notre démarche.

Avec votre appui, l'Abbaye de l'Etoile pourra alors vivre à nouveau de « grandes heures », telles celles que le professeur François Joyaux a bien voulu nous offrir dans le texte que nous avons le plaisir de joindre à ce courrier.

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous voudrez bien porter à notre lettre, et vous prions d'agrérer, M _____ l'expression de notre considération distinguée.

A Poitiers,
le président
Olivier Destouches

A Paris
le président délégué
François Gauthier

Evénements

Messe à l'abbaye de l'Etoile en l'honneur des 900 ans de l'abbaye

Le mardi 20 août 2024 , fête de Saint Bernard, le cistercien le plus connu, a eu lieu à l'abbaye de l'Etoile une Messe célébrée par notre ami Dom Troupneau, maître des novices à l'abbaye bénédictine de Fontgombault (Indre). Environ 60 personnes étaient présentes dont la grande majorité des membres du CA de l'Association : Olivier Destouches, François Gauthier, Mireille Chanet, Olivette Valet, Ghislaine Combepeyroux, Gérard Guyonneau, Christian Lundi, Solange Quéré, Michel Rideau, Jacqueline Ferré plus François Joyaux. On notait aussi, dans l'assistance, la présence du curé de la Roche-Posay/ Bonneuil-Matours, le Père Vincent de Paul. Dom Troupneau était accompagné du frère zélateur qui l'aide dans la formation des novices et de 5 novices (un Italien, un Brésilien, un Québécois et 2 Français). Ils ont chanté en cistercien, mélodie inspirée du grégorien et imposée par Saint Bernard dans l'ensemble de l'Ordre. La Messe fut suivie d'un vin d'honneur et d'un déjeuner en l'honneur des moines, excellemment préparé, comme toujours, par Mireille et Olivette. La prochaine fois, nous espérons que les novices viendront à l'Etoile en vélo, la distance étant peu importante entre les deux abbayes, quelque 30 km.



Homélie de la Messe d'action de grâces

Chers Frères et Sœurs,

En cette fête de saint Bernard, nous sommes rassemblés, à l'initiative du Président de notre Association de sauvegarde de l'abbaye de l'Etoile, monsieur Olivier Destouches, que je remercie ici, nous sommes rassemblés pour rendre grâces au Seigneur pour le neuvième centenaire de la fondation de cette abbaye, en 1124, en cette région de brandes où la forêt de Gâtines s'étendait aussi largement. Déjà un colloque académique nous a permis, en juin dernier, de faire mémoire de la présence cistercienne en ces lieux, mais il ne faut pas oublier la dimension spirituelle de la vie des moines qui ont consacré leur vie à Dieu ici. Seule la recherche de Dieu, selon les voies ouvertes par saint Benoît dans sa Règle, et selon les coutumes de l'ordre de Cîteaux, peut expliquer en définitive l'expérience vécue à l'Etoile durant presque sept siècles.

Il est bon pour mieux rendre grâces au Seigneur, d'évoquer brièvement le temps de la fondation. Comme souvent au XII^e siècle, les premiers essais de vie monastique se sont déroulés sous une forme érémitique, autour de la personne d'Isembaud de l'Etoile, frère et disciple du fondateur de l'abbaye de Fontgombault, Pierre de l'Etoile. Vers 1110, Isembaud fut appelé comme abbé à l'abbaye de Preuilly, en Touraine, mais son supérieur fut assez vite abrégé, sans doute en raison de conceptions monastiques différentes : en effet, à Preuilly, c'était la grande tradition carolingienne qui était à l'honneur, telle qu'elle avait été aussi illustrée magnifiquement par les clunisiens, avec une grande insistence sur l'office divin. A Fontgombault au contraire, il semble qu'on se soit orienté vers une vie plus équilibrée, en réduisant la part de l'office divin dans l'horaire journalier au profit du travail manuel. Quoiqu'il en soit, Isembaud quitta Preuilly pour revenir à Fontgombault, où son frère était mort en 1114, avant de vivre une nouvelle expérience érémitique précisément dans la région de Chauvigny, entre la Vienne et la Gartempe, vers 1120.

Après avoir plusieurs fois changé d'implantation, le petit groupe de ses compagnons s'installa dans le vallon de Font-à-Chaux, en 1124, selon la date de la donation du lieu par Guy de Cenuis, commençant une vie cénotique sous la Règle de saint Benoît. L'abbé Isembaud mourut en 1140, et c'est sous son successeur Bernard, en 1145, que l'Etoile décida de se rattacher à l'ordre cistercien, alors en pleine expansion. Il n'y a là rien d'étonnant, étant donné les orientations monastiques de son fondateur : la réforme cistercienne donna simplement un cadre institutionnel solide à ces aspirations, ainsi que le soutien d'un réseau de solidarité. L'Etoile entra ainsi dans la filiation de Pontigny, qui y

envoya comme abbé, dès 1147, le moine anglais Isaac. Par la qualité théologique et l'élévation spirituelle de ses sermons, Isaac reste une des grandes voix du premier siècle cistercien. Il ne nous revient pas de raconter ici les heurs et les malheurs de cette abbaye somme toute modeste, mais qui connut des périodes de ferveur, notamment au XVII^e siècle. D'autres l'ont fait en détail, et il faut souligner ici tout ce que nous devons en ce domaine à Claude Garda, dont la mémoire est très présente en ce jour, et qui, rappelé à Dieu en octobre dernier, n'aura pas vu ce neuvième centenaire. Comment ne pas mentionner aussi la belle synthèse de François Joyaux, véritable somme d'histoire monastique ?

Mais au-delà des événements repérables par l'historien, à travers la relative pauvreté des sources, il faut surtout rendre grâces au Seigneur pour l'aventure intérieure vécue ici par les moines de l'Etoile ; elle nous échappe en grande partie, enveloppée dans le mystère de Dieu, et c'est dans la foi que nous pouvons apprécier son influence sur la vie du diocèse, de l'Eglise et de la chrétienté, tout au long des siècles. Le Pape Benoît XVI, dans son encyclique sur l'espérance (n° 15), a fait allusion à une image utilisée par saint Bernard, pour expliquer la mission cachée des moines. Saint Bernard reprend et développe la comparaison dessinée par saint Paul : l'Eglise est un corps, dont le Christ est la tête, et les différentes personnes qui la composent sont comparées aux divers membres du corps. Parmi eux, les évêques sont comme les yeux, les archidiacres comme les narines, les doyens comme les oreilles ; ils ont pour tâche de renseigner l'évêque. Les prêtres et les diacres, en tant que prédictateurs de la Parole de Dieu, sont comme la langue de ce corps. Ses mains, ses bras, sa poitrine, son dos, ce sont les chevaliers, tandis que les pieds sont les paysans. Il est clair cependant que tous ces membres ne sont pas toujours au service du corps, et que trop souvent chacun cherche à vivre pour son propre compte. Pour saint Bernard, filant toujours la métaphore qui devient un peu triviale, les moines et les ermites sont comme l'estomac de corps, et ils assurent ainsi la vie de l'ensemble. Certes, le monde les méprise, mais ce sont eux qui reçoivent la nourriture spirituelle, et qui ensuite diffusent les sucs spirituels dans tout le corps. Saint Bernard « illustre ainsi, poursuit Benoît XVI, la responsabilité des moines pour l'humanité ; il leur applique la parole du Pseudo-Rufin : "le genre humain vit grâce à peu de gens ; s'ils n'existaient pas, le monde périrait" ». Le sacrifice caché des moines de l'Etoile a certainement été d'un grand prix pour l'Eglise, et c'est de cela que nous devons rendre grâces à Dieu.

Aujourd'hui encore, bien qu'orpheline de sa communauté monastique, l'abbaye de l'Etoile doit rester le témoin de cette recherche de Dieu. On ne sauvegarde

pas une abbaye comme on conserverait un château-fort ou un moulin. La préservation du site et des bâtiments est la tâche indispensable à laquelle notre Association et ses membres travaillent depuis plusieurs dizaines d'années, avec beaucoup de dévouement et de générosité, – et il faut ici nommer Monsieur Jacques Lonhienne, – pour que l'Etoile reste comme une invitation à s'ouvrir à la transcendance, pour sortir de « l'immanence close de ce monde où les âmes sont asphyxiées », selon la formule expressive du Pape François (Ex. ap. *Gaudete et exultate*, n° 147). La démarche culturelle doit favoriser cette ouverture vers Celui que les moines sont venus chercher ici, et c'est le plus beau service à rendre à nos contemporains. « Chercher Dieu et se laisser trouver par lui, disait Benoît XVI à la fin de sa belle conférence au collège des Bernardins, en 2008, cela n'est pas moins nécessaire aujourd'hui que par le passé. Une culture purement positiviste, qui renverrait dans le domaine subjectif, comme non scientifique, la question concernant Dieu, serait la capitulation de la raison, le renoncement à ses possibilités les plus élevées et donc un échec de l'humanisme, dont les conséquences ne pourraient être que graves. Ce qui a fondé la culture de l'Europe, la recherche de Dieu et la disponibilité à l'écouter, demeure aujourd'hui encore le fondement de toute culture véritable ».

L'évangile de la fête de saint Bernard est emprunté au chapitre 17 de saint Jean, à la dernière partie de ce que l'on a appelé la prière sacerdotale de Jésus. Il y prie non plus pour ses apôtres, mais pour tous ceux qui se laisseront toucher par leur prédication, et il demande pour eux à son Père la grâce de l'unité. Il est assez curieux de constater que ces versets de saint Jean sont finalement assez peu cités et commentés par saint Bernard. Bien que l'unité de l'Ordre et des communautés cisterciennes soient au cœur de la charte de Charité, aucune référence n'y est faite non plus à ce chapitre 17 de saint Jean. Si l'Eglise le propose cependant aujourd'hui à notre méditation, c'est parce que saint Bernard a été un grand défenseur de son unité, par sa parole et ses écrits, et sa foi intrépide a su rallier au pape Innocent II le duc Guillaume d'Aquitaine, en l'église de la Couldre à Parthenay. Il a surtout insisté sur la charité comme voie d'union à Dieu pour chaque âme : « *cum amat Deus, non aliud vult, quam amari* », quand Dieu aime, il ne veut rien d'autre qu'être aimé ; « *quippe non ad aliud amat, nisi ut ametur, sciens ipso amore beatos, qui se amaverint* », en effet, il n'aime pas autre chose que d'être aimé, sachant que, par cet amour, ceux qui l'aimeront seront bienheureux (Sermon 83 sur le Cant., n° 4) ; mais il est bien évident que cette charité s'étend également aux frères et à tous les hommes, qui sont finalement tous invités à entrer dans l'unité du corps mystique. En ces temps difficiles, nous pouvons donc prier saint Bernard pour

l'unité de l'Eglise, pour ce diocèse de Poitiers aussi, qui depuis peu attend un évêque, qui est comme l'œil dans le corps de l'Eglise, nous disait-il, nous pouvons le prier pour les vocations monastiques et la fidélité des moines, qui ont besoin en retour de la fidélité des laïcs et des familles.

Nous confierons ces intentions, à la fin de la messe, à la Vierge Marie, en chantant le *Salve Regina* sur le ton propre des cisterciens, tel qu'il a résonné ici pendant des siècles chaque jour, puisque c'est une particularité de l'Ordre que de le chanter durant tous les temps liturgiques. Les paroles célèbres de saint Bernard : « Regardez l'étoile, invoquez Marie », « *respice stellam, voca Mariam* » (Louanges de la Vierge Marie, 2, n° 17), devaient résonner d'une manière particulière au cœur des moines de l'Etoile, puisque le nom même de leur abbaye les renvoyait à la Mère de Dieu. Puisse-t-elle encore protéger ces lieux et attirer les âmes vers son Fils, avant de le leur montrer un jour dans la gloire.



**Messe d'obsèques de Paule Dufour le mercredi 10 juillet 2024
en l'église Saint-Jean Baptiste de Châtellerault
(1941-2024)**

Etaient présents de l'Association : Olivier Destouches, Solange Quéré, Jean-Yves et Annick Chotard, Christian Lundi, Sylvain Quin, Jacqueline Ferré et notre ami François Joyaux.

Nous avions enterré Yves Dufour dans l'église de Bonneuil-Matours le 22 mai 2017, nous accompagnons aujourd'hui, 10 juillet 2024, sa chère épouse Paule à Châtellerault. Ils étaient tous les deux devenus membres du CA de l'Association de sauvegarde de l'abbaye de l'Etoile en 2004 sous la présidence de Michel Cohadier : Yves sera resté 13 ans au service de l'abbaye de l'Etoile, Paule 20 ans. Comment ne pas leur témoigner, aujourd'hui comme hier, notre reconnaissance et notre affection pour cet engagement total, Yves en sa qualité de trésorier et Paule comme vice-présidente. Bel exemple de fidélité et de dévouement à un idéal que vous partagiez tous les deux.

Paule était toujours active, pleine d'enthousiasme, formant des projets souvent combattus par qui vous savez et une éternelle optimiste jusque dans sa maladie. C'était le rayon de soleil de la journée, sans doute influencée par sa jeunesse passée au Maroc.

Mais il n'y avait pas que l'abbaye : Paule aimait la photographie mais était surtout une cavalière émérite, très attachée à ses chevaux qu'elle montait jusqu'à la vente de sa maison. Petit clin d'oeil de la Providence, elle vendit sa jolie maison de Jolines, ancienne grange de l'abbaye de l'Etoile, à la famille Chotard, famille nombreuse, dont le mari, Jean-Yves, allait devenir membre du CA de l'Association. Elle y mit une condition : que les Chotard gardent et s'occupent de son dernier et vieux cheval, gage de continuité.



Installée à Châtellerault, en front de Vienne, elle faisait chaque matin une longue promenade avec son fidèle compagnon, son chien. Elle aimait beaucoup sa maison qu'elle avait transformée et améliorée pour recevoir ses chers enfants. Maison originale et attachante avec sa cour fermée, des couloirs vitrés qui ressemblaient à des coursives de bateaux sans parler du garage où l'on devinait les restes d'une ancienne église romane.

Sa dernière joie aurait été d'assister au colloque que nous avons organisé pour les 900 ans de l'abbaye. Jean-Yves Chotard lui avait proposé de l'emmener mais elle était trop fatiguée et craignait de ne pas tenir toute la journée. Elle offrit ce sacrifice avec son courage habituel, ne voulant surtout pas qu'on la plaigne !

Paule était quelqu'un d'attachant dont on ne pouvait être que l'ami. Je n'oublie pas mes rencontres avec elle à Châtellerault, sa grande Foi la soutenait et dans nos conversations, elle me parlait de la bonté de Dieu qu'elle voyait en chacune des personnes rencontrées. Tu étais, Paule, d'un merveilleux optimisme, ne te plaignant jamais malgré les souffrances et les traitements douloureux que tu as

dû subir. Bel exemple pour nous et pour tous ceux que tu fréquentais. Chère Paule, tu as marqué nos esprits et nos cœurs, comment pourrions-nous t'oublier. Merci de ta présence chaleureuse et toujours joyeuse à nos côtés. La mort n'est qu'un passage, même s'il est douloureux. Tu vas rejoindre Yves et, en nous attendant, tu pourras sûrement compter sur les moines de l'Etoile comme intercesseurs efficaces auprès du Père. A Dieu, Paule et merci !

Olivier DESTOUCHES



Conférence

A propos des deux abbés de l'Etoile, Jacques Després de Montpezat et Léonard de La Béraudière c. 1560-1621

Il est des abbés de l'Etoile dont on sait bien peu de choses, mais il en est d'autres dont on sait beaucoup ... presque trop, nous verrons pourquoi. Tel est le cas de Jacques Després de Montpezat à la fin du XVI^e siècle, et de Léonard de La Béraudière, au début du XVII^e.

Le premier fut abbé commenditaire de l'Etoile à compter d'une date qui reste inconnue, peut-être vers 1560 ou 1570, et cela jusqu'en 1589. Tant du côté paternel que du côté maternel, il était issu de deux familles aussi anciennes que renommées.

La famille maternelle de Dom Jacques, les du Fou

Commençons par le côté maternel qui est le plus banal. La mère de Dom Jacques Després de Montpezat se nommait Liette du Fou. Elle descendait d'une vieille famille bretonne aux multiples ramifications, les Du Fou et les Du Faou ayant très probablement la même origine. Dans la branche qui nous intéresse, au début du XV^e siècle, on connaît un Jacob du Fou qui eut trois fils qui quittèrent la Bretagne pour passer au service du roi Louis XI (r.1461-1483). L'un d'eux fut Yves (ou Yvon) du Fou, conseiller et chambellan du roi, grand veneur de France, sénéchal du Poitou, qui, vers 1465, épousa Anne Mouraude, fille du maire de Poitiers Jean Mouraude. Beau mariage qui lui permit de faire

construire à Vouneuil [-sur-Vienne] le château du Fou, quasiment terminé vers 1470.

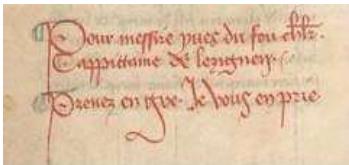


Le château du Fou appartenant à la mère de Dom Jacques Després de Montpezat

Ce château passa ensuite à son fils Jacques du Fou, puis à la fille de ce dernier, Liette du Fou, laquelle se maria en 1521 à Antoine Després de Montpezat, père de Dom Jacques, notre abbé de l'Etoile. C'est ainsi que l'important château du Fou se trouva appartenir aux parents de ce dernier. Cette famille maternelle de Dom Jacques était non seulement riche, mais aussi très cultivée. Ainsi connaît-on assez bien la bibliothèque de son arrière-grand-père, Yves du Fou, qui comptait, par exemple, un beau manuscrit de l'*Histoire de Charles VII*, par Jean Chartier, moine de Saint-Denis, aujourd'hui conservé à l'Université Columbia de New-York ; après avoir appartenu à Liette du Fou, il passa ensuite à son fils Melchior, le frère de Dom Jacques, puis à sa petite-fille Madeleine Després de Montpezat¹. On connaît également, provenant de sa bibliothèque, un manuscrit enluminé du *Livre de messire Lancelot du Lac*, de Gautier Map, lequel, au contraire, est toujours conservé à la Bibliothèque nationale de France².

1 Deuffic (Jean-Luc), “Les manuscrits d’Yvon du Fou, conseiller et chambellan de Louis XI”, dans *Notes de bibliologie* (Pecia. Le livre et l’écrit, 17, 2009), Turnhout : Brepols, 2010, p. 221-245. Sur l’enlumineur : P.V. Day, “Le maître d’Yvon du Fou : un enlumineur poitevin au service d’Yvon du Fou, grand veneur de France”, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l’Ouest et des musées de Poitiers*, 10, 1996, p. 275-306.

2 Manuscrit français, 111.



*Pour messire yves du fou chlr
Cappietaine de lezignen
Prenez en gre. Je Vous en prie*

**Sur le manuscrit de
l'Histoire de Charles VII**



Armes d'Yves du Fou

**Sur le manuscrit du
Livre de messire Lancelot du Lac**

Autre exemple du raffinement de la famille : lorsque Liette du Fou épousa Antoine Després de Montpezat, elle fit magnifiquement broder sur soie ses nouvelles armes¹. Ce sont là autant de témoignages du raffinement de la famille maternelle de Dom Jacques Després de Montpezat.



**Armes brodées de Liette du Fou
épouse Antoine Després de Montpezat**

1 Sur des tissus aux armes de Liette du Fou, cf. Aribaud (Christine), « Les textiles de la collégiale Saint-Martin de Montpezat de Quercy : un trésor spécifique ? », dans *Les Collégiales dans le Midi de la France au Moyen Âge*, sous la direction de Michelle Fournié, Actes de l'atelier-séminaire (UMR Framespa – GDR Salve – CVPM) des 15 et 16 septembre 2000 (Carcassonne), p. 145-173.

Un oncle apostat : Jean de Lettes

Du côté paternel de Dom Jacques, abbé de l'Etoile, les choses sont moins banales. La famille Després de Montpezat était, elle aussi, très ancienne et sa notoriété était incomparablement plus grande que celle des du Fou. Son père, Antoine (1490-1544), l'époux de Liette du Fou, était l'une des personnalités saillantes de la famille. Homme de guerre (Marignan, Pavie), proche du roi François Ier, il finira maréchal de France, l'année même de sa mort. En revanche, la carrière du frère d'Antoine, donc son oncle, Jean de Lettes (c.1500-1563), dont les titres furent étroitement liés à ceux de Dom Jacques, on va le voir, fut beaucoup plus surprenante. Depuis des siècles, la famille avait donné à l'Eglise de nombreux prélates, parmi lesquels, les plus



Jean Després, évêque de Castres



Pierre Després, cardinal

célèbres étaient, dès le XIII^e siècle, Pierre Després (1280/82-1361), cardinal du temps des papes d'Avignon, ou Jean Després (+1348), son neveu, évêque de Coimbre puis de Castres, ou encore Jean Després (+1364), autre neveu, aussi évêque de Castres. C'est dire que la famille avait quelques titres en matière de charges ecclésiastiques.

Jean de Lettes, en ce XVI^e siècle où dominait le régime de la commende, fut évidemment très pourvu. En 1537, il devint évêque de Béziers, puis en 1539, il cumula cette charge avec celle d'évêque de Montauban qu'il occupait jusque-là son oncle Jean Després ; en 1543, il échangea son évêché de Béziers contre l'abbatia de Moissac. De plus, il était abbé commendataire de l'abbaye cistercienne de Loc Dieu, près de Villefranche-de-Rouergue. C'est alors que sa vie bascula totalement. Tombé amoureux d'Armande de Durfort, il vécut à l'écart de Montauban, dans son château de Beauvais, en concubinage avec cette femme qui lui donna trois enfants, François, Jacques et Marguerite.

Finalement, sa concubine étant passée au protestantisme, il l'épousa en 1556 selon le rite protestant, et, par sécurité, les deux époux partirent s'installer en Suisse la même année¹. Assez curieusement, ce fut après ce scandale que le roi accorda en commende à Jean de Lettes l'abbaye cistercienne de Loc-Dieu². L'ensemble du scandale est rapporté avec force détails et critiques par l'Abbé Camille Daux, dans son *Histoire de l'Eglise de Montauban*, publiée sous les auspices de Mgr Legain, alors évêque du diocèse.

L'épilogue de ce scandale concerne très directement l'abbé de l'Etoile, Dom Jacques Després de Montpezat, son neveu. En effet, afin de faire passer sa fortune en Suisse pour y acheter, en septembre 1556, la baronnie d'Aubonne où il s'installa, Jean de Lettes vendit tous ses biens et toutes ses charges situés en France. Son château de Beauvais et les droits féodaux attachés furent vendus à sa sœur Catherine, puis en 1560, l'abbaye de Moissac fut vendue à Louis de Lorraine, cardinal de Guise, « à chers deniers » ajoute l'Abbé Daux. Quant à ses deux autres charges, l'épiscopat de Montauban et l'abbatia de Loc-Dieu, ils revinrent à son neveu, Jacques Després de Montpezat, qui les cumula avec celle de l'abbatia de l'Etoile. On constate combien furent peu banales les modalités selon lesquelles lui échurent ses différentes charges. L'Abbé Daux ne précise pas comment furent payées ces deux charges.



L'abbaye de Loc-Dieu, autre bénéfice de Dom Jacques Després de Montpezat

-
- 1 Combes (Gérard), « Autour de Jean de Lettes, évêque apostat de Montauban au XVI^e siècle », *Bulletin de la Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne*, t. 132, 2007, p. 63-76.
 - 2 Le 10 novembre 1557. *Histoire de l'Eglise de Montauban*, Montauban, Bray, 1881, p. 51, note 3.

L'Abbé de l'Etoile en guerre contre les protestants

Déjà doyen de la collégiale de Saint-Martin de Montpezat-de-Quercy, Jacques Després de Montpezat, se trouva donc, à partir de 1556, évêque de Montauban et abbé de Loc-Dieu, mais aussi abbé de Saint-Junien de Nouaillé à partir de 1574, toutes charges cumulées avec l'abbatiat de l'Etoile dont on ne sait pas à quelle date il débute.

En fait, ce fut surtout son évêché de Montauban qui l'occupa, principalement la lutte contre le protestantisme qui y était très florissant. Ce n'est pas le lieu de faire l'histoire de son épiscopat, ce qui reviendrait à paraphraser les développements qu'y consacre l'Abbé Daux. On se contentera de longuement citer un épisode de son action contre les réformés que ce dernier ne rapporte pas, afin de mieux saisir le style du combat mené dans le Midi par l'abbé de l'Etoile. Ce texte est extrait du *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, publié à Montauban en 1898 :

« L'évêque de Montauban, Jacques Després de Montpezat, dont les mains ne reçurent pas la consécration épiscopale et qui en profita pour ceindre l'épée, poussé par la nécessité de défendre son troupeau, entra résolument en lutte contre les protestants. Il avait mis dans Réalville une garnison qui, livrée à ses seules forces, ne put, le 23 mai 1574, résister que quatre jours aux troupes du vicomte de Turenne. Ce dernier y laissa pour gouverneur le capitaine Bernard du Valada, et alla ensuite raser Cayrac. Valada fit ensuite, aux catholiques, une guerre, jusqu'au Tarn, sans trêve ni merci ; il massacrait impitoyablement les prisonniers, sans épargner même ceux qui offraient une rançon. L'évêque résolut de surprendre ce capitaine, il se servit de deux soldats de sa compagnie que Valada, après la prise de Réalville, avait voulu à prix d'or embaucher parmi ses troupes. Feignant une brouille avec l'évêque, ces soldats proposèrent à Valada une entreprise sur la personne du prélat. Le piège était grossier, néanmoins Valada s'y laissa prendre. C'était le 6 janvier 1576 ; Valada se défendit en brave, mais sa faible escorte dut céder au nombre. Conduit aux prisons du château de Montpezat, les barons de Cormusson et de Loubéjac traitèrent de sa rançon ; ils offraient quatre prisonniers catholiques et l'indemnité d'un gentilhomme nommé Escalhabel, dont Valada avait brûlé la maison. Ses gens ayant d'abord amené trois des prisonniers, tentèrent, à l'aide d'intelligences secrètes, en attendant l'arrivée du quatrième, à s'emparer de Montpezat ; le complot fut découvert, les traîtres emprisonnés, et l'évêque indigné de ce manque de loyauté ne voulut plus entendre parler de rançon. Étroitement surveillé, gardé dans une haute tour, Valada se fit une corde des draps de lit découpés en lanières et se laissa glisser, mais la corde se rompit, et

le malheureux capitaine tombant sur les rochers se brisa les jambes. Accourus au bruit de sa chute, les soldats le rapportèrent dans sa prison où il mourut après quelques heures de souffrances ».

On comprend qu'après de telles entreprises, notre abbé de l'Etoile, Dom Jacques Després de Montpezat, ai trouvé la mort dans un attentat, treize ans plus tard, près de Caussade, le 25 janvier 1589, assassiné par son neveu ou son domestique, selon les sources¹.

Les La Béraudière alliés aux Montpezat

Lorsque Léonard de La Béraudière devint abbé commendataire de l'Etoile, en 1616, son nom était connu de toute l'aristocratie. C'était Louise de La Béraudière (1530-c.1608), ou plutôt « La Belle Rouhet »,



Louise de La Béraudière, « La Belle Rouhet »

qui l'avait fait connaître à la fin du siècle précédent. Ses parents étaient, du moins selon certaines sources, René de La Béraudière, seigneur de Rouhet – d'où le surnom de sa fille – et marquis de l'Isle-Jourdain, et Marguerite (Madeleine) du Fou². Elle était quasi contemporaine de l'abbé de l'Etoile puisqu'elle mourut en 1608 et que ce dernier, Léonard de La Béraudière, devint

1 Tems (Hugues du), *Le Clergé de France*, Paris, 1774, p. 508.

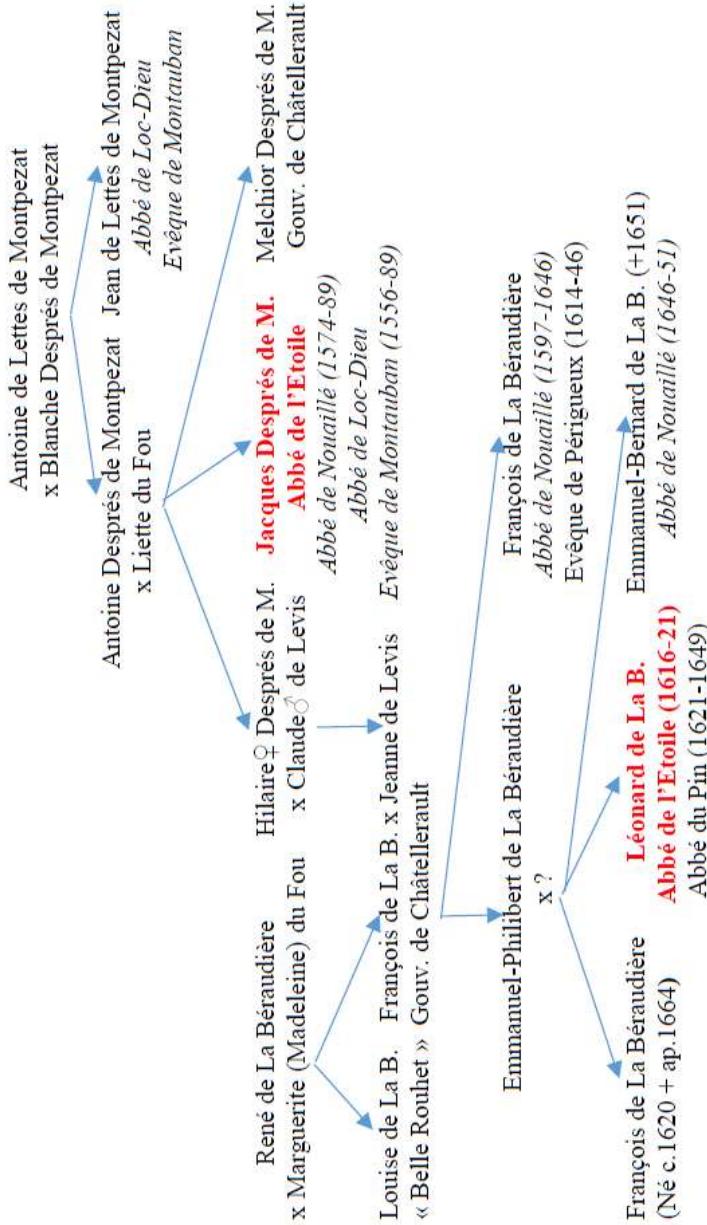
2 Selon le Père Anselme dans le premier tome de son *Histoire généalogique des grands officiers de la couronne* (Beauchet-Filleau, *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, 1891, p. 292, repris par la *Revue historique de l'Ouest*, 1893, p. 391). Toutefois, la notice *Béraudière*, Notice extraite du *IIIe volume de l'Ouest aux Croisades*, Nantes, Forest, 1867, 10 p., donne pour parents Louis de La Béraudière et Louise de Guiche. Dans ce cas, Louise de La Béraudière serait une cousine de l'Abbé de l'Etoile.

abbé commendataire de l’Etoile en 1616, « à l’âge de dix ou douze ans », selon l’Abbé Lalanne, l’historien de Châtellerault. Si cette généalogie est la bonne, elle était très proche parente de l’Abbé de l’Etoile : c’était sa grand-tante. Elle devait être célèbre puisque, demoiselle d’honneur de Catherine de Medicis, elle avait été la maîtresse d’Antoine de Bourbon, roi de Navarre, dont elle eut un fils, Charles de Bourbon (donc demi-frère du futur roi Henri IV), que son père fera nommer évêque de Comminges puis archevêque de Rouen ; de même, durant ses deux mariages, elle avait eu nombre d’autres amants et des soupirants célèbres, parmi lesquels Brantôme et Montaigne.

Mais pourquoi évoquer l’abbé de l’Etoile Léonard de La Béraudière à la suite de l’abbé Jacques Després de Montpezat ? Parce que les deux familles étaient étroitement liées et que si Léonard de La Béraudière devint abbé commendataire de l’Etoile, c’est parce que l’Abbé Jacques Després de Montpezat l’avait précédé dans cette charge, même si, entre les deux, s’inséra l’abbatia de Dom François Milon entre 1590 et 1616. En effet, Emmanuel-Philibert de La Béraudière, le père de notre jeune abbé, était lui-même le petit-fils d’une certaine Hilaire (ou Héloïse) Després de Montpezat, ou, si l’on préfère, l’arrière-petit-fils du maréchal Antoine Deprés de Montpezat et de son épouse Liette du Fou amplement évoqués ci-avant.

Ce sont ces liens de parenté qui expliquent que François de La Béraudière, le grand-père de Léonard, Abbé de l’Etoile, ait été guidon (officier chargé de porter l’étendard) d’une compagnie de M. de Montpezat et gouverneur de Châtellerault, charge qui avait été celle de son oncle Melchior Després de Montpezat.

Voir au dos l’Arbre généalogique, sous toutes réserves car les sources en sont souvent divergentes.



On ne sait pas exactement comment l'abbaye de l'Etoile passa de Dom Jacques Després de Montpezat à Léonard de La Béraudière, d'autant qu'entre les deux abbatiats, on l'a noté, il y eut le long abbatiat de Dom François Milon, de 1590 à 1616. En fait, on peut penser – c'est une hypothèse assez solide – que dès 1589, lorsque mourut Dom Jacques Deprés de Montpezat, son abbaye de l'Etoile, par arrangement familial, passa *de facto* à son neveu François de La Béraudière, ou directement à son petit-neveu, Emmanuel-Philibert de La Béraudière, mais que pour une raison qui nous échappe, *de jure*, on la « fit tenir en confidence » par le prêtre François Milon : cela correspondrait tout à fait à ce que rapporte la *Vie inédite de Dom Jérôme Petit*, publiée par Claude Garda : « Ce seigneur (...) tenait plusieurs bénéfices sous le nom de son fils et les faisait tenir en confidence par d'autres »¹. Cela correspondrait également à une remarque d'Hugues du Tems, dès 1774 : « Léonard de La Béraudière (...) qui perçut les fruits sous François Milon »². Finalement, en 1616, Emmanuel-Philibert de La Béraudière « régularisa » cette situation en mettant l'abbaye au nom de son jeune fils Léonard. Cette interprétation est d'autant plus vraisemblable que ce fut la solution adoptée pour la transmission d'un autre bénéfice de Dom Jacques Després de Montpezat, à savoir l'abbaye de Loc-Dieu. Comme il n'était pas possible de la faire passer à une femme, en l'occurrence Jeanne de Lévis, fille de Balthasarde de Lévis, on la « fit tenir en confidence » par trois abbés successifs, Pierre La Clède (1591-1601), Pierre La Brune (1601) et Guy de La Porte (1602-1604), des prête-noms, avant qu'elle revienne enfin, en 1605, à Jean de Lévis³, premier aumônier de la reine Marguerite de Valois (dont la « Belle Rouhet » fut également dame d'honneur !) : durant cette période intérimaire, ce fut Jeanne de Lévis qui toucha les revenus de l'abbaye.

Quoiqu'il en soit, bénéfice de Dom Jacques Deprés de Montpezat, l'abbaye de l'Etoile était devenue bénéfice de Léonard de La Béraudière pour quatre ans, entre 1616 et 1621. Ainsi qu'on peut le constater au vu de l'arbre généalogique ci-avant, Dom Léonard de La Béraudière fut donc abbé de l'Etoile tandis que son oncle François était abbé de Nouaillé⁴ et évêque de

1 *Citeaux. Commentarii cistercienses*, vol. 38, n°1-2, p. 49.

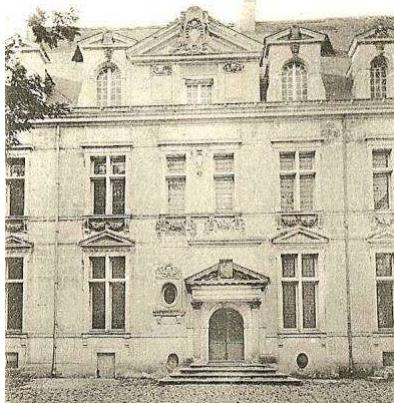
2 Tems (Hugues du), *Le Clergé de France* (...), Paris, 1774, p. 508.

3 Fils de Balthasarde Després de Montpezat (elle-même fille d'Antoine, le maréchal, et mariée à Antoine de Lévis) et frère de Jacques de Lévis, le mignon du roi Henri III.

4 Le processus avait été tout à fait comparable à l'abbaye de Nouaillé. Les deux abbatiats des La Béraudière, entre 1597 et 1651, avaient été précédés de deux abbatiats des Montpezat entre 1574 et 1590, Jacques Després de Montpezat de 1574

Périgueux, puis abbé du Pin tandis que son frère Emmanuel-Bernard était abbé de Nouaillé, bénéfice hérité de son oncle François. De la sorte, les cadets étaient très correctement pourvus en charges ecclésiastiques. Des moines et du culte divin, il n'était guère question.

On nous permettra de conclure cette notice par une remarque qui touche plus à l'histoire de Châtellerault qu'à celle de l'Etoile, mais qui porte, elle aussi, sur les liens de famille entre les Montpezat et les La Béraudière.



L'hôtel Sully à Châtellerault

Il existait à Châtellerault, au XVI^e siècle, dans le quartier de l'église Saint-Jacques, un fief nommé « Le Savinier ». On sait que dès 1541, ce fief appartenait à François de La Béraudière, gouverneur de la ville et grand-père de l'abbé de l'Etoile, Léonard de la Béraudière. Or ses deux fils, Emmanuel-Philibert et François, le 25 avril 1610, signèrent entre eux un engagement concernant la succession de leurs parents : il fut conclu « en l'hôtel de Rouhet, jadis dit de Montpezat ». Cet hôtel, vu la situation du fief du Savinier, ne peut être que celui qu'on appelle de nos jours Hôtel Sully, ancien musée, rue Sully. En d'autres termes, cet hôtel avait peut-être été projeté, voire initié, lorsque Melchior Després de Montpezat était gouverneur de Châtellerault, puis était passé aux Rouhet, c'est-à-dire aux La Béraudière, marquis de l'Isle-Jourdain et Rouhet, tout comme les abbayes de l'Etoile et de Nouaillé.

Il est établi que cet hôtel dit « Sully » fut construit selon les plans de l'architecte Charles Androuet du Cerceau, alors qu'il terminait le pont Henri IV tout proche. Toutefois, Charles Androuet du Cerceau mourut en 1606 et ce fut son fils René qui acheva réellement l'ouvrage en 1609. A cette date, Sully était

à 1589, puis Pierre Després de Montpezat en 1589-1590.

surintendant des bâtiments depuis 1602 et gouverneur du Poitou depuis 1604 : ce fut tout naturellement à lui que revint le mérite de l'achèvement d'une si belle œuvre qui avait été commencée en 1564. En revanche, le doute subsiste pour l'hôtel. Aussi l'hypothèse a-t-elle été émise d'une construction entamée plusieurs années plus tôt, et pourquoi pas, par François de La Béraudière, gouverneur de la ville, sur son fief du Savinier, peut-être venu des Montpezat, ce qui expliquerait l'appellation « hôtel de Rouhet, jadis dit de Montpezat »¹ ?

Quoiqu'il en soit de cette hypothèse, une conclusion demeure : les deux abbatiats de Jacques Després de Montpezat et de Léonard de La Béraudière ne peuvent être considérés séparément, et probablement faut-il y ajouter celui de François Milon qui ne fut, selon toute vraisemblance, que le résultat d'un arrangement entre les deux familles. Ils constituent un tout, celui de la mainmise commune de deux familles alliées sur diverses charges ecclésiastiques et civiles du Haut-Poitou² : abbaye de l'Etoile, abbaye de Nouaillé, gouvernorat de Châtellerault et probablement aussi maîtrise des Eaux et Forêts du Poitou³, non évoquée ici.

François JOYAU



En Bref

Une salle municipale portera le nom Jacques Lonhienne

A l'initiative du maire Jacky Roy, la salle des fêtes d'Archigny portera le nom de Jacques Lonhienne qui fut maire d'Archigny de 1971 à 1995 et surtout fondateur de l'Association de sauvegarde de l'abbaye de l'Etoile en 1982. C'est lui, aussi, qui fit classer intégralement l'abbaye en 1991. Il fut, par ailleurs, trésorier de l'Association pendant 20 ans de 1985 à 2005 et Président de ladite Association de 2005 à 2011 où il laissa sa place à Jacqueline Ferré. Pour toutes

-
- 1 Barbier (Alfred), *L'hôtel Sully à Châtellerault et Charles Androuet du Cerceau maître-architecte du roi*, Poitiers, Blay, 1902.
 - 2 Sans parler des charges ecclésiastiques des Montpezat dans le Midi, notamment l'évêché de Montauban qui venait de Jean de Lettes (+1539) avant de passer à son neveu Jean de Lettes (+1563), puis au neveu de ce dernier, Jacques Després de Montpezat (+1589), l'Abbé de l'Etoile, on a vu dans quelles circonstances.
 - 3 Qui venait vraisemblablement de Jacques du Fou, père de Liette du Fou, épouse d'Antoine Després de Montpezat, le maréchal.

ces raisons, Jacques Lonhienne (1924-2020) méritait amplement d'être honoré par la commune d'Archigny qu'il a si bien servi. Jacques Lonhienne était le beau-frère de Claude de Giafferri, membre de notre CA et de Jacques, son mari. Le 14 septembre 2024 avait lieu l'inauguration à laquelle assistait Gérard Guyonneau qui représentait l'Association.

Double rencontre avec Frédéric Didier (ACMH)

Le 21 septembre dernier, je rencontrais Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques, chargé du château de Versailles, chez lui à Nouaillé-Maupertuis. Monsieur Didier est aussi chargé pour la Vienne des monuments nationaux : la cathédrale de Poitiers, le baptistère Saint-Jean de Poitiers, l'abbaye de Villesalem. Il intervient aussi, à titre privé, sur les châteaux de Purnon et de la Roche du Maine, tous les deux situés en Nord-Vienne. Pendant une heure, votre Président a évoqué la situation juridique et matérielle de l'abbaye de l'Etoile et les moyens de sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons face à l'inertie de Grand Châtellerault, gestionnaire délégué du site. Frédéric Didier m'a donné des conseils et m'a dit qu'il viendrait le 19 novembre, seul dans un premier temps, à l'abbaye de l'Etoile constater *de visu* l'état des bâtiments et dresser un premier bilan. Puis, il m'a signalé qu'il reviendrait avec des représentants de la DRAC et des élus à une date indéterminée.

Frédéric Didier est non seulement d'une compétence hors pair mais c'est un homme de parole. Le 19 novembre, il était là à l'Etoile, à 9h du matin, dans l'humidité ambiante. Accompagnés de Jean-Yves Chotard, nous avons fait le tour des bâtiments, en insistant, en particulier, sur l'état sanitaire de la toiture du bâtiment des convers. Il a pris un certain nombre de photos qui lui serviront dans son exposé à la DRAC. Compte tenu de l'état général de l'abbaye et de son éloignement de toute agglomération, Frédéric Didier ne s'est montré guère optimiste. Il va, néanmoins, en parler à la DRAC pour parer au plus pressé, c'est-à-dire mettre hors d'eau le bâtiment des convers dans sa quasi totalité. Nous pourrons ensuite passer à la 2ème étape qui est celle du projet et de son financement. François Gauthier s'en occupe, sensibilisant dans un premier temps des personnalités du monde politique, économique ou culturel. La DRAC ne pourra intervenir, nous a confirmé Frédéric Didier, qu'en soutien du propriétaire ou du gestionnaire. Il s'agit de savoir quel sera le maître d'ouvrage et qui assumera la responsabilité des travaux. Le temps presse, Frédéric Didier en est parfaitement conscient, ce qui nous rassure quelque peu. A suivre.

Succès des Journées du Patrimoine 2024 : 21 et 22 septembre

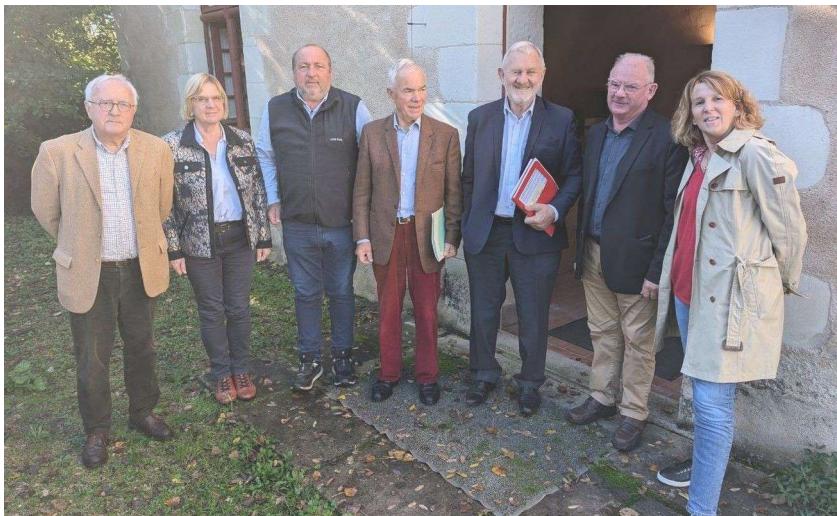
Plus de 200 personnes sont venues à l'abbaye de l'Etoile pour visiter l'abbaye lors des journées du Patrimoine. Une grosse centaine le samedi et plus de 80 le dimanche malgré un temps incertain. Cette affluence non prévue fut une belle surprise pour l'Association qui avait bien organisé cette journée avec le précieux concours de François Joyaux. Samedi, Ghislaine Combepeyroux et Gérard Guyonneau se relayèrent pour faire visiter l'abbaye aux nombreux visiteurs. Dans l'intervalle des visites, François Joyaux fit un exposé sur l'histoire de l'abbaye de l'Etoile devant un public attentif et intéressé. Nous le remercions bien sincèrement de s'être déplacé samedi et dimanche, surtout venant de Cravant. Mireille et Olivette avaient organisé un goûter pour remercier les visiteurs d'avoir fait le déplacement jusqu'à l'Etoile. Dimanche, c'est Solange Quéré et toujours Gérard Guyonneau qui assurèrent les visites tandis que François Joyaux, fidèle au poste, reprenait son exposé pour les visiteurs dominicains.

Plusieurs adhésions ont été faites au cours du weekend et 3 livres de François Joyaux ont été vendus. Franc succès donc, à renouveler, bien sûr, l'année prochaine. Que faisait votre Président pendant ce temps là ? Il servait de « rabatteur » pour diriger les visiteurs vers l'église abbatiale où se tenait le conférencier. Très belles journées qui auront permis de mieux faire connaître l'abbaye, surtout pour les locaux, et, pour beaucoup, de la découvrir.

Visite du député Pascal Lecamp à l'abbaye de l'Etoile

Monsieur Pascal Lecamp, nouveau député du Sud-Vienne (Montmorillon) est venu à l'abbaye de l'Etoile le 21 octobre 2024. Il a été reçu par Olivier Destouches et François Gauthier, heureux qu'en début de mandat, le député s'intéresse à un monument historique dépendant de sa circonscription. Il était accompagné de Jacky Roy, maire d'Archigny, de Madame Le Meur, première adjointe, du second adjoint et de Madame Barreau, suppléante de Monsieur Lecamp. Madame Barreau, très aimable, a rappelé tout ce qui avait été fait par la CAPC puis Grand Châtellerault à l'époque où elle était vice-présidente de la CAPC, chargée du tourisme. En creux, cela signifiait que depuis son départ, il ne se passait plus rien ce qui, malheureusement, n'est pas faux. Monsieur Pascal Lecamp a souligné, lors de sa visite, qu'il fallait relancer la DRAC (ndlR ce que nous avons fait à de nombreuse reprises!) et qu'il pouvait intervenir auprès de Madame Lavrard pour faire les travaux d'urgence à condition d'avoir un devis. Toutefois, Monsieur Lecamp ne s'est pas engagé de

manière précise. A sa décharge, il découvrait l'abbaye et a semblé intéressé. Avant son départ, votre Président lui a remis un document avec les principaux points litigieux et les travaux d'urgence à effectuer. Souhaitons que le député comprenne que ce dossier est prioritaire et qu'il actionne les bonnes personnes afin de débloquer la situation.



Décès de Claude Gaudin (1936-2024)

Le 31 août 2024, notre ami Claude Gaudin nous a quittés à l'âge de 88 ans. Il fut conseiller municipal d'Archigny de nombreuses années et surtout membre de notre Conseil d'Administration de 2008 à 2018, s'occupant de toutes les questions d'intendance et de matériel. Il était toujours disponible pour changer une ampoule, faire un bricolage quelconque ou surveiller la bonne marche du Moulin où se tiennent nos réunions. Merci Claude pour votre présence constante à nos côtés pendant toutes ces années. Les obsèques de Claude Gaudin ont eu lieu à Sainte-Radegonde, près de l'abbaye de l'Etoile qu'il aimait tant, le 4 septembre 2024 en présence d'une foule nombreuse dont une partie débordait sur le parvis de l'église. Notre Association était représentée par Solange Quéré accompagnée de René, Jean-Yves Chotard accompagné de son épouse, habitant Archigny, Gérard Guyonneau, Jacqueline Ferré et par Christian Lundi. Nous confions Claude à vos prières. RIP

Association pour la sauvegarde de l'abbaye de l'Étoile

Association fondée le 2 janvier 1982
et régie par la loi du 1^{er} juillet 1901



Membre de la Charte européenne
des abbayes et sites cisterciens

A pour objet la « conservation et l'animation de l'abbaye de l'Étoile »

Bureau

Président : Olivier DESTOUCHES

Président-délégué : François GAUTHIER

Vice-présidente : Catherine PUGLIA

Secrétaire : Mireille CHANET

Trésorière : Olivette VALET

Autres membres du Conseil d'administration

Ghislaine COMBEPEYROUX, Jean-Yves CHOTARD,

Claude de GIAFFERRI, Gérard GUYONNEAU,

Christian-Siméon LUNDI, Marie-Marcelle PUCHAUD,

Solange QUÉRÉ, Sylvain QUIN, Michel RIDEAU.

Présidente d'honneur : Jacqueline FERRÉ

Bulletin de l'Association pour la sauvegarde de l'Abbaye de l'Étoile

Revue semestrielle, paraissant à la fin de chaque semestre,
adressée aux membres cotisants de l'Association,
et destinée à rendre compte des activités de l'Association
pour faire mieux connaître et aimer l'Abbaye de l'Étoile.

*Pour les adhésions et cotisations (20 euros),
s'adresser à l'Association :
Abbaye de l'Étoile, 86210 Archigny*

adresse courriel : ndetoile86@gmail.com
site Internet : abbaye-etoile.fr

Sommaire

Éditorial du Président

Vents mauvais sur l'abbaye p. 1

Vie de l'Association

Rapport financier de l'AG du 12 avril 2024 (O. Valet) p. 4
Lettre-plaidoyer de François Gauthier p. 6

Événements

Messe à l'abbaye de l'Etoile
en l'honneur des 900 ans de l'abbaye p. 8
Décès de Paule Dufour (1941-2024) p. 12

Conférence

A propos des deux abbés de l'Etoile (François Joyaux) p. 14

En bref

Une salle municipale portera le nom Jacques Lonhienne p. 25
Double rencontre avec Frédéric Didier (ACMH) p. 26
Succès des Journées du Patrimoine 2024 p. 27
Visite du député Pascal Lecamp à l'Etoile p. 27
Décès de Claude Gaudin (1936-2024) p. 28

Avec le soutien de :

Communauté d'Agglomération du Pays châtelleraudais,
Commune d'Archigny,
Crédit Agricole Touraine-Poitou,
SORÉGIES,
SIVEER